

DÉPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

Nombre de membres en exercice du Conseil Communautaire : 50

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
CAP EXCELLENCE6^{ème} séance de l'année 2017

Vendredi 17 novembre 2017

DÉLIBÉRATION N°2017.11.06/469

Exercice budgétaire 2017 –
Budget Principal –
Décision modificative

L'an deux mille dix-sept, le vendredi 17 novembre, à 09 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence, s'est réuni au siège de CAP Excellence (*salle du Conseil*), sis 18 boulevard LEGITIMUS 97 110 Pointe-à-Pitre, sous la présidence de *Monsieur Jacques BANGOU*, 1^{er} Vice-Président, le Président, *Monsieur Eric JALTON*, étant empêché, en vue de délibérer suivant l'ordre du jour de la convocation datée du 7 novembre 2017.

Présents : 26		
Vice-Présidents		
M. Jacques	BANGOU	1 ^{er} Vice-Président
M. Georges	DAUBIN	2 ^{ème} Vice-Président
M. Rosan	RAUZDUEL	3 ^{ème} Vice-Président
Mme Suzelle	SEVILLE	5 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Eliane	GUIOUGOU-FIRPIONN	6 ^{ème} Vice-Présidente
M. Georges	BREDENT	8 ^{ème} Vice-Président
M. Fred	EUSTACHE	10 ^{ème} Vice-Président
Mme Claudine	CHALUS	12 ^{ème} Vice-Président
Mme Renée-George	NABAJOTH-DELOUMEAUX	14 ^{ème} Vice-Présidente
Conseillers Communautaires - Membres du Bureau		
Mme Josiane	GATIBELZA	
Mme Corinne	PETRO	
Autres Conseillers Communautaires		
Mme Maryse	ALIDOR-DAHOMAI	
M. Georges	BERGINA	
Mme Sylvie	CHAMMOUGON-ANNO	
M. Audry	CORNANO	
Mme Lydia	FANHAN-LAURIETTE	
M. José	GUIOLET	
Mme Célia	HATCHI-MIMIETTE	
Mme Solange	LEBLANC	
M. Maurice	LORQUIN	
M. Alix	NABAJOTH	
Mme Nadiyah	SURVILLE-PERAFIDE	
Mme Kitty	WALPO	
Mme Nadège	THEOPHILE	
M. Denis	BERNADOTTE	
M. William	SURDIN	

Excusés représentés : 3
Autres Conseillers Communautaires :
Mme Juliana FENGAROL Procuration à Mme Suzelle SEVILLE
M. Jocelyn LEREMON Procuration à Mme Maryse ALIDOR-DAHOMAI
M. Jean-Charles SAGET Procuration à M. José GUIOLET

Excusés non représentés : 13
Le Président :
M. Eric JALTON
Vice-Présidents :
Mme Hélène MOLIA-POLIFONTE (4 ^{ème} Vice-Présidente)
Mme Murielle JABES (7 ^{ème} Vice-Présidente)
Mme Maguy CELIGNY (9 ^{ème} Vice-Présidente)
Mme Marie-Corine LACASCADE-CLOTILDE (13 ^{ème} Vice-Présidente)
Conseillers Communautaires - Membres du Bureau :
M. Fabert MICHELY
Mme Marie-Camille MOUNIEN
Mme Lyliane PIQUION
Mme Alberta ALBERI
M. Max CELIGNY
M. Justin DESSOUT
M. Michel RINÇON
Mme Francesca FAITHFUL

Absents : 8
Vice-Présidents :
MM. Dominique BIRAS (11 ^{ème} Vice-Président)
M. Pierre THICOT (15 ^{ème} Vice-Président)
Autres Conseillers Communautaires :
Mme Lise Claude AZEDE
M. Jean-Luc CELIGNY
M. Chazy CIRANY
M. Harry DURIMEL
M. Daniel MARSIN
M. Patrick SELLIN

COURRIER ARRIVÉ LE
28 NOV. 2017
S/PREFECTURE DE POINTE-A-PITRE

Conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conditions de quorum étant réunies, le Conseil peut valablement délibérer.

Le secrétariat est assuré par *Madame Suzelle SEVILLE*.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ;

- VU** les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales;
- VU** la loi n°99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale ;
- VU** la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République ;
- VU** l'instruction M14 ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°2008/2042/ADII/2 en date du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence et approuvant les statuts de l'EPCI;
- VU** l'arrêté préfectoral n°2012-1322/SG/DiCTAJ/BRA du 29 novembre 2012 portant extension du périmètre de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence à la ville de Baie-Mahault au 1^{er} janvier 2013;
- VU** l'arrêté préfectoral n°971-2017-03-08-001/SG/DiCTAJ/BRA daté du 8 mars 2017 portant modification et actualisation des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence;
- VU** la délibération n°10.12.09/118 du Conseil communautaire de CAP Excellence en date du 14 décembre 2010 relative à la définition de l'intérêt communautaire des compétences transférées ;
- VU** la délibération n°2014.04.01/01 du Conseil Communautaire du 23 avril 2014 portant élection du Président de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence;
- VU** la délibération n°2016.11.11/352 du Conseil Communautaire du 23 novembre 2016 portant modification et actualisation des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence;
- VU** la délibération n°2017.06.04/429 du Conseil Communautaire du 21 juin 2017 portant vote du budget supplémentaire 2017 - Budget Principal ;
- VU** le budget en cours ;

Considérant le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE, À L'UNANIMITÉ ;

ARTICLE 1- L'inscription au budget principal des nouvelles recettes suivantes en Section de fonctionnement :

N° chapitre/Article	INTITULÉ	Montant en €
Chap. 74 – Art.74718	Subvention ingénierie Contrat de ville DJSCS	123 000,00
	Subvention Atelier santé DJSCS	8 500,00
Chap. 74 – Art.7478	Dispositif AMIT (Grand Port Maritime)	41 800,00
Chap. 74 – Art.7478	Dispositif AMIT (SAGPC Société aéroportuaire)	15 000,00
Chap.76 – Art. 761	Dividendes (SAGPC Société aéroportuaire) Guadeloupe Pôle Caraïbes	60 403,00
TOTAL		248 703,00

ARTICLE 2- L'adoption des mouvements de crédits suivants au budget principal (Section de fonctionnement):

Affectations proposées :

N° Chapitre/Article	INTITULÉ	Montant en €
Chap. 011 – Art 6132	Location immobilière	70 000,00
Chap. 011 – Art 6135	Location mobilière	40 000,00
Chap. 011 – Art 615232	Réseaux	60 000,00
Chap. 011 – Art 6184	Versement aux organismes de formation	30 000,00
Chap. 011 – Art 6282	Gardiennage	20 000,00
Chap. 011 – Art 6283	Nettoyage des locaux	28 703,00
TOTAL		248 703,00

L'équilibre de la section de fonctionnement est maintenu.

ARTICLE 3- L'inscription au budget principal des nouvelles recettes suivantes en Section d'investissement :

N° opération/chapitre	INTITULÉ	Montant en €
Chap. 13 – Art.1311	Subvention d'équipement FNADT/Réhabilitation ZAE Pointe à Pitre	100 000,00
TOTAL		100 000,00

ARTICLE 4- L'adoption des mouvements de crédits suivants au budget principal (Section d'investissement) :

Prélèvements Dépenses (opérations développements durable et économique)

N° opération/chapitre	INTITULÉ	Montant en €
OPE 11 – Art.2135	Ecole de voile	94 300,00
OPE 64 – Art.2031-2051	SIG intercommunal	100 000,00
OPE 56 – Art.2031	Passerelle reliant la darse au mémorial	90 000,00
OPE 23 – Art.2135	Promenade verte et bleue	68 545,00
OPE 78 – Art.2041412	Travaux de réfection piste d'athlétisme	400 000,00
OPE 76 – Art. 2041412	Rénovation stade René Serge NABAJOTH	90 000,00
OPE 70 – Art.2031	Programme Pointe à Pitre 2030 : Interface ville/port	370 000,00
TOTAL		1 212 845,00

Soit au total, **1 312 845 euros de crédits disponibles** pour de nouvelles affectations.

Affectations proposées (opérations développements durable et économique) :

N° opération/chapitre	INTITULÉ	Montant en €
CHAP 27 – Art.275	Dépôts et cautionnements	61 845,00
OPE 47 – Art.2135	Réhabilitation centre des arts et de la culture	280 000,00
OPE 20 – Art.2031	Programme Abymes-Perrin : quartier nouveau 2030	8 000,00
OPE 42 – Art.2135	Rénovation centre culturel SONIS	290 000,00
OPE 24 – Art. 21318	Ex musée L'Herminier	100 000,00
CHAP 21 – Art.2181	Installations générales, agencement	15 000,00
OPE 73 – Art.2031	Programme CAP EXCELLENCE NUMERIQUE	30 000,00
CHAP 20 – Art.2031	Frais d'études	15 000,00
CHAP 20 – Art.2051	Concessions et droits similaires	180 000,00
CHAP 21 – Art.2184	Mobilier	30 000,00
OPE 025 – Art.2135	Réhabilitation ZAE Pointe à Pitre	303 000,00
TOTAL		1 312 845,00

Prélèvements Recettes :

N° opération/chapitre	INTITULÉ	Montant en €
CHAP 16 – Art. 1641	Emprunt	1 665 504,26
TOTAL		1 665 504,26

Prélèvements Dépenses

N° opération/chapitre	INTITULÉ	Montant en €
CHAP 20 – Art.2041643	Subvention couverture résultat investissement assainissement	1 174 721,26
CHAP 20 – Art.2041643	Subvention couverture résultat investissement Eau potable	490 783,00
TOTAL		1 665 504,26

Prélèvements dépenses (opérations Eaux potable et usée):

N° opération/chapitre	INTITULÉ	Montant en €
Opération 212 – Art. 2315	Renouvellement des réseaux vétustes des Abymes y compris réseaux Grands Fonds	377 000,00
Opération 209 – Art. 2315	Raccordement du réservoir de Petit Pérou sur le réservoir de Baimbridge	479 440,00
Opération 149 – Art. 21561	Pose de compteurs et de vannes de sectorisation	183 215,00
Opération 125 – Art. 2315	Forage de reconnaissance Exploitation des eaux souterraines	15 624,00
Opération 224 – Art. 2315	Extension et dévoiement des réseaux AEP	3 950,00
Opération 185 – Art. 2315	Contrôles externes (Diagnostic Jarry)	130 902,00
Opération 210 – Art. 2315	Sondages et détection de réseaux	51 500,00
Opération 192 – Art. 2315	Contrôles externes des réseaux AEP	19 500,00
Opération 2156 – Art. 2315	Renouvellement EU Pointe d'Or	100 000,00
Opération 180 – Art. 2315	Dévoiement EU Ravine de Nérée	83 000,00
Opération 202 – Art. 2315	Contrôles externes 2	128 000,00
Opération 213 – Art. 2315	Réhabilitation des postes de renouvellement (génie-civil)	162 000,00
Opération 214 – Art. 2315	Sondage et détection de réseau	78 000,00
Opération 141 – Art. 2315	Travaux de reconfiguration du réseau de Fengarol	25 000,00
Opération 218 – Art. 2315	Renouvellement réseau EU Baimbridge-Mac Donald	13 000,00
TOTAL		1 850 131,00

Soit au total, **1 850 131 euros de crédits disponibles** pour de nouvelles affectations.

Affectations proposées en section d'investissement :

N° opération/chapitre	INTITULÉ	Montant en €
Opération 157 Art. 2315	Captage Petit-Bourg vers usine Miquel	286 440,00
Opération 219 Art. 2315	Renouvellement des réseaux vétustes de Baie-Mahault y compris branchements	143 000,00
Opération 205 Art. 2315	Création de la canalisation de refoulement AEP entre l'UPEP de Perrin et le réservoir de Boisvin	18 215,00
Opération 176 Art. 2315	Réhabilitation de l'usine de Miquel et des réservoirs enterrés	15 624,00
Opération 1562 Art. 21532	PAP/Renouvellement AEP des quais	19 500,00
Opération 193 Art. 2315	Réduction des fuites sur branchement Fond Bragelogne	40 000,00
Opération 204 Art. 2315	Réhabilitation du réservoir de Budan	54 550,00
Opération 131 Art. 2315	Etudes pour le renouvellement des réseaux des Grands Fonds	364 500,00
Opération 119 Art. 2315	Travaux de conformité captage Bras David	165 000,00
Opération 168 Art. 2031	Schéma Directeur AEP BM	93 302,00
Opération 1752 Art. 2315	Abymes/Extension Grands Fonds/Carreaux	18 000,00
Opération 173 Art. 2315	Extension réseau AEP rue de la Canne	43 000,00
Opération 207 Art. 2315	Réhabilitation mini-STEP Dalciat	25 000,00
Opération 223 Art. 2315	Etudes et travaux d'urgence	160 000,00
Opération 160 Art. 2315	Recasement EU de Petit-Pérou	91 000,00
Opération 144 Art. 2315	Raccordement section Besson/Abymes au réseau EU	50 000,00
Opération 128 Art. 2315	Réalisation nouvelle STEP de Pointe à Donne	89 000,00
Opération 167 Art. 2031	Schéma directeur des eaux usées	43 000,00
Opération 162 Art. 2315	Renouvellement réseaux EU Darse , Raspail	48 000,00
Opération 187 Art. 2315	Réalisation raccordement sur ZA ouest Grand Camp	83 000,00
TOTAL		1 850 131,00

L'équilibre de la section d'investissement du budget Principal est maintenu.

ARTICLE 5 – De donner tous pouvoirs à Monsieur le Président pour les applications pratiques de la présente délibération.

ARTICLE 6 – Le Président, le Directeur Général, de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence, Madame le Comptable Public du Centre des Finances publiques de l'Agglomération CAP Excellence, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Pointe-à-Pitre, à Monsieur le Maire de la ville des Aymes, à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-A-Pitre ainsi qu'à Madame le Comptable Public du Centre des Finances Publiques de l'Agglomération CAP Excellence.

La présente délibération peut faire l'objet, dans le délai de deux (2) mois à compter de sa réception par le Représentant de l'Etat, de sa publication ou de sa notification, soit d'un recours gracieux auprès du Président de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence, soit d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de la Guadeloupe.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence.

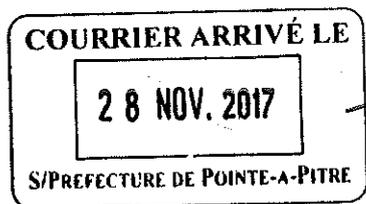
Pour extrait certifié conforme

Pointe-à-Pitre, le 28 NOV. 2017

Po Le Président empêché

Le Président de séance

1^{er} Vice-Président



Jacques BANGOU

- Délibération transmise à la Sous-Préfecture de Pointe-à-Pitre, le 28 NOV. 2017
- Délibération transmise à Monsieur le Maire de la ville des Aymes, le 28 NOV. 2017
- Délibération transmise à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, le 28 NOV. 2017
- Délibération transmise à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre, le 28 NOV. 2017
- Délibération transmise à Madame le Comptable Public de l'Agglomération CAP Excellence, le 28 NOV. 2017

